

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES





Paris, le 11 octobre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dominique Laboureix

est nommé secrétaire général de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

Sur proposition du Gouverneur de la Banque de France, président de l'ACPR, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, a nommé Dominique Laboureix, secrétaire général de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

Diplomé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et en droit des affaires, Dominique Laboureix a rejoint la Banque de France en 1988.

Dans un premier temps, Dominique Laboureix a travaillé au sein de l'institution en tant qu'adjoint à la direction en charge des Systèmes de paiements et des infrastructures de Marchés, avant de rejoindre en 1993 la Commission bancaire pour devenir directeur adjoint du contrôle sur pièce de 2004 à 2007.

Il est nommé en 2007 directeur du département des Politiques et de la Recherche de la Commission bancaire, fonction qu'il conserve au sein de l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) à sa création, en mars 2010.

De 2011 à 2013, Dominique Laboureix est directeur de la Direction Financière et du Contrôle de gestion de la Banque de France, pour laquelle il représente l'institution sur les questions de budget, de comptabilité et de revenu monétaire auprès de la Banque Centrale Européenne.

En 2013, il est chargé de créer la direction de la Résolution au sein de l'ACPR puis en décembre 2014, il est nommé Membre du Conseil de la Résolution Unique nouvellement créé à Bruxelles, où il est chargé en particulier de la planification de la résolution.

Dominique Laboureix présente de par son parcours une forte expérience et une compétence reconnue en termes de supervision financière, ainsi qu'une très bonne connaissance des institutions européennes.

À propos de la Banque de France :

Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Contacts presse:

Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13 <u>presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr</u>
Banque de France 01 42 92 39 00 <u>service.de.presse@banque-france.fr</u>